



LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DES  
COMMUNES DE FLANDRE TERRITOIRE D'ÉNERGIE  
ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
FLANDRE LYS

# LE SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGES DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES MUTUALISÉ

- *Synthèse*



# LE SCHEMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGES DES VEHICULES ELECTRIQUES

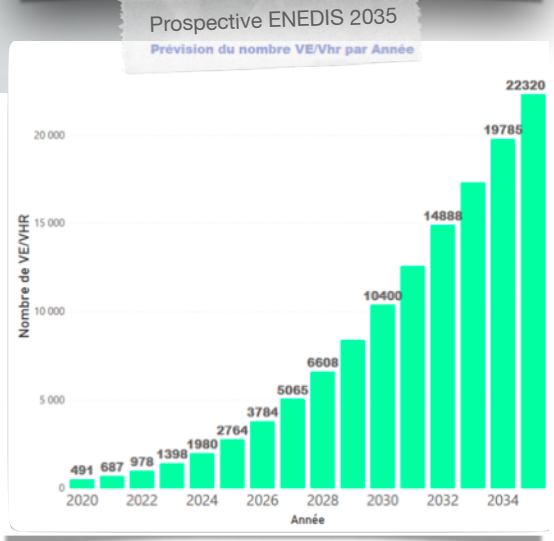
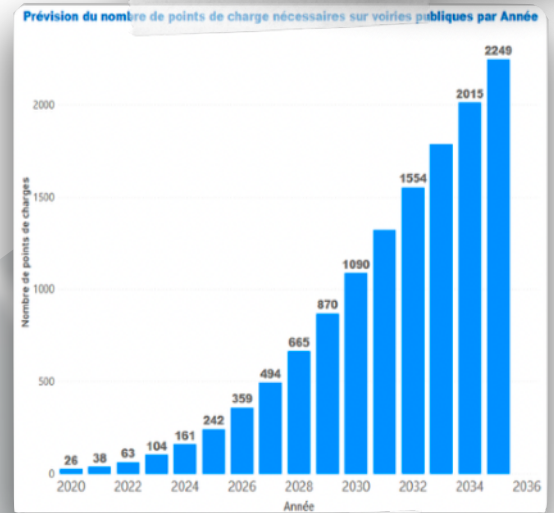
Le Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre et La Communauté de Communes Flandre Lys, oeuvrent depuis plusieurs années à l'implantation des bornes d'Infrastructure de Recharge des Véhicules Électriques sur leur territoire.

Afin d'apporter une réponse cohérente et structurée, le SIECF a débuté l'élaboration de son schéma directeur en été 2021, en co-construction avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandre-Dunkerque, ENEDIS et la Communauté de Communes Flandres Lys.

Une première étape de diagnostic a permis de mettre en lumière les différents besoins au regard notamment de la démographie, des axes routiers principaux, de la part des ménages ayant un véhicule motorisé, du nombre de logements sans parking ou encore la précarité énergétique. Une étude prospective a également été réalisée afin de mesurer les besoins futurs en fonction d'une estimation du nombre de véhicule électrique et électrique hybride.

Les différentes données collectées, mesurées et analysées ont permis d'évaluer les différents besoins afin d'y apporter une réponse par le biais d'une stratégie pluriannuelle.

Les phases de rédaction et d'adoption du schéma par le Comité Syndical du SIECF et le Conseil Communautaire de la CCFL ont permis d'aboutir au dépôt en préfecture.



Eté 2021

Le 24 janvier 2022 par le Comité Syndical du SIECF TE Flandre

20 mai 2022

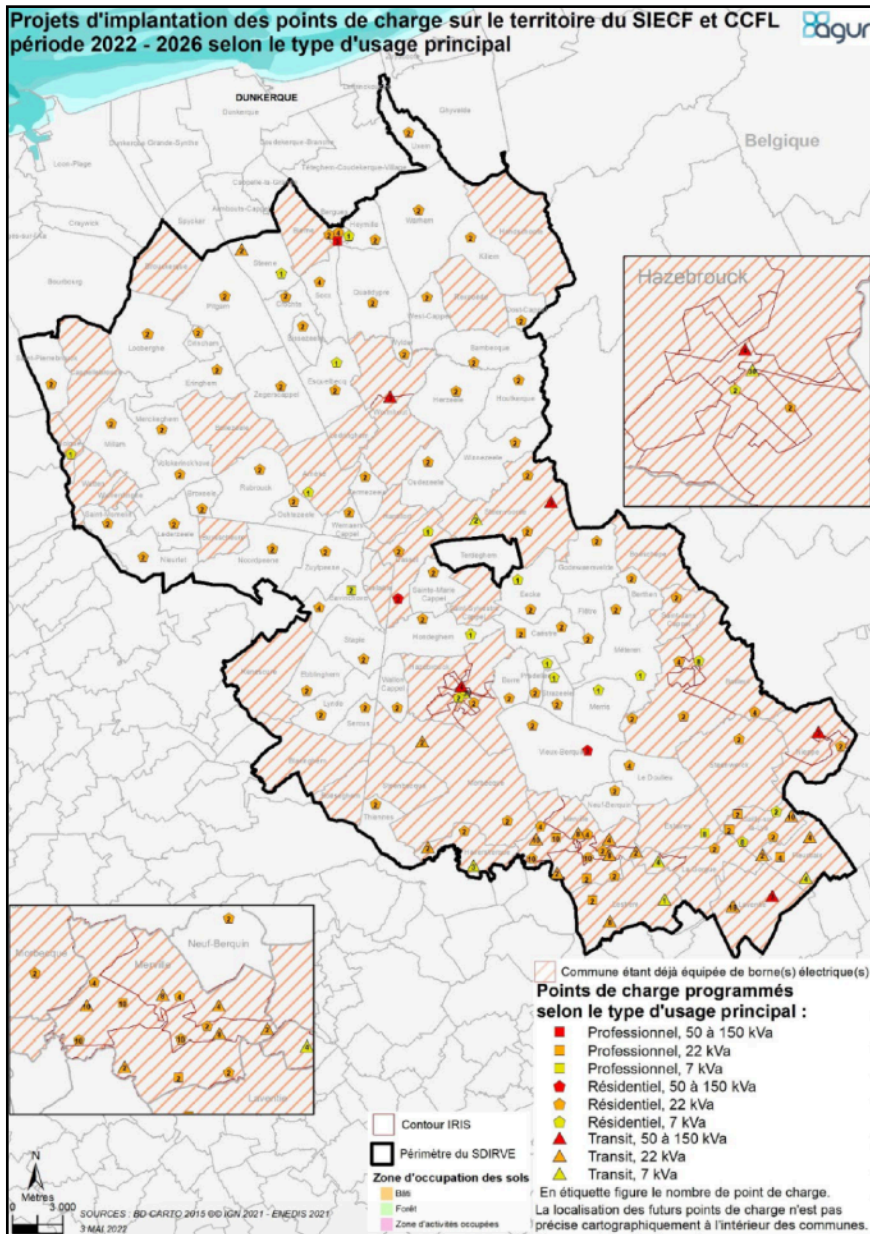


Dans une démarche de co-construction et afin de définir les emplacements et la puissance des bornes, des ateliers ont été organisés à l'automne 2021 avec les délégués du SIECF, les EPCI et les communes.

Le 24 février 2022 par le Conseil Communautaire de la CCFL

**Adoption définitive et entrée en vigueur le 21 juillet 2022**

# LE SCHEMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGES DES VEHICULES ELECTRIQUES



Les objectifs ont été déclinés selon les besoins et les types d'usage identifiés lors du diagnostic. Chaque borne du Schéma possède sa propre échéance.

En tout, 404 points de charge sont inscrits dans les objectifs du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques concernant la période allant de 2022-2026. Ce schéma permettra sur les prochaines années d'offrir une offre de recharge optimisée et pensée à une échelle suffisamment large pour permettre une réponse territoriale cohérente.

Afin également d'assurer une bonne atteinte des objectifs, le schéma fera l'objet d'un suivi par le biais d'une réunion annuelle entre le Syndicat, l'AGUR, ENEDIS, la CCFL et les différentes parties prenantes.

De plus, dans une optique de planification à long terme, le schéma fera l'objet d'une évaluation à l'issue de 2026 pour permettre de s'adapter aux besoins futurs.

Répartition prévisionnelle du nombre de points de charge

	2022	2023	2024	2025	2026	Total
<b>7 kVA</b>	4	20	9	39	13	<b>85</b>
<b>22 kVA</b>	24	86	44	70	72	<b>296</b>
<b>50 kVA</b>	0	3	7	10	3	<b>23</b>
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>109</b>	<b>60</b>	<b>119</b>	<b>88</b>	<b>404</b>



**LE SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL D'ENERGIE  
DES COMMUNES DE FLANDRE**

*Siège en Mairie d'Hazebrouck  
Bureau : 30, rue Warein  
BP 70189 - 59524 HAZEBROUCK  
03.28.43.44.45  
[siecf@ville-hazebrouck.fr](mailto:siecf@ville-hazebrouck.fr)*

**LA COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES FLANDRE LYS**

*500 rue de la Lys  
59253 La Gorgue  
03.28.50.14.90  
[contact@cc-flandrelys.fr](mailto:contact@cc-flandrelys.fr)*



@siecf



@siecf59



Flandre Lys -  
Communauté de  
communes

